

## Rapport annuel 2023

### Antécédents

Suite au succès de la [votation populaire](#) sur l'arrêté fédéral vélo en 2018, l'alliance suisse du vélo Cycla a été fondée le 9.9.2020 à Berne. Cycla fonctionne comme une alliance informelle sans statut d'association ; une charte sert d'acte fondateur. Les principales organisations responsables sont 2roues Suisse, PRO VELO Suisse, Swiss Cycling, le Touring Club Suisse, Velosuisse et l'Association Transports et Environnement.

### Membres et organes au 31.12.2023

Cycla comptait 47 membres (46 l'année précédente). Il s'agit d'organisations et d'entreprises du secteur des transports, du tourisme, de la planification, de la santé et de l'éducation. Trente-cinq autres organisations ont le statut d'observateur. Le comité directeur était composé de 48 personnes<sup>1</sup>, dont des représentants de tous les grands partis.

La composition de la **présidence** est restée inchangée :

Présidente : Marianne Maret, conseillère aux États  
Les vice-présidents : Matthias Aebischer, PRO VELO Suisse  
Ruedi Blumer, Association suisse des transports  
Peter Goetschi, Touring Club Suisse  
Patrick Hunger, Swiss Cycling  
Martin Platter, Velosuisse  
Harry Ramsauer, 2roues Suisse

Les personnes suivantes ont participé au **comité opérationnel** :

Présidente : Marianne Maret, Conseillère aux États  
Les membres : Paloma Kilchenmann, Swiss Cycling  
Christoph Merkli, PRO VELO Suisse (secrétaire)  
Gérard Métrailler, Touring Club Suisse  
Martin Platter, Velosuisse  
Daniel Schärer, 2roues Suisse  
Edward Weber, Association suisse des transports

### Politique du vélo

- **Loi sur les voies cyclables (LVC)**

Le Conseil fédéral a mis en vigueur la LRV au 1er janvier 2023. Ainsi s'est achevé, après huit ans, un processus politique qui avait débuté avec le lancement de l'initiative vélo en 2015. Cycla se concentre désormais sur la mise en œuvre de la loi, entre autres sur le financement d'infrastructures cyclables à l'aide de fonds fédéraux.

---

<sup>1</sup> La liste complète des membres et des membres du comité central se trouve sur [www.cycla.ch](http://www.cycla.ch)

- **Chargement des vélos par les CFF**

Après l'extension par les CFF de l'obligation de réservation à tous les trains Intercity en 2021, Cycla s'est efforcé de créer de bonnes conditions pour le chargement des vélos par les voyageurs dans les trains, en contact avec les CFF (sommet sur le vélo, comité d'experts). Durant l'année sous revue, les CFF ont légèrement amélioré l'offre de places dans les trains. En outre, l'achat de billets via l'application a été facilité. En automne, Cycla a participé à un atelier visant à améliorer la conception de l'offre sur le nouveau matériel roulant des CFF.

- **Financement des infrastructures cyclables**

Après que le Conseil des Etats a transmis en hiver 2022 un [postulat](#) de la conseillère aux Etats et présidente de Cycla Marianne Maret (Le Centre, VS), l'Office fédéral du développement territorial ARE travaille sur le rapport demandé. En décembre 2023, le vice-directeur de l'ARE Ulrich Seewer a présenté l'état des travaux lors d'une manifestation commune du groupe parlementaire Mobilité active et de Cycla. Christoph Niederberger, directeur de l'Association des communes suisses, était également présent. Il a présenté les exigences du point de vue des communes à l'égard de la Confédération en ce qui concerne un soutien financier pour la mise en œuvre de la loi sur les pistes cyclables.

- **Surfaces de circulation pour la mobilité douce**

Sur la base du rapport de postulat sur les surfaces de circulation pour la mobilité douce, le Conseil fédéral a mis en consultation publique cet été des propositions de révision du droit de la circulation. Cycla a discuté des propositions et a déposé une prise de position

- **Déduction fiscale pour les vélos et les vélos électriques**

Au niveau fédéral ainsi que dans les cantons, une déduction de 700 CHF peut être effectuée dans la déclaration d'impôts pour les trajets domicile-travail à vélo, à vélo électrique, à cyclomoteur et à moto avec plaque d'immatriculation jaune, tandis qu'une déduction allant jusqu'à 3'000 CHF par an est possible pour les motos. Avec la diffusion croissante des vélos électriques, les coûts des vélos ont également rejoint ceux des motos. Le Conseil fédéral a répondu à une [interpellation](#) de la conseillère aux Etats et présidente de Cycla Marianne Maret en indiquant que des améliorations étaient prévues dans le cadre de la révision en cours du droit fiscal

- **Casque obligatoire pour les cyclistes jusqu'à 16 ans**

Le Parlement fédéral a approuvé en mars la révision de la loi sur la circulation routière. Du point de vue du trafic cycliste, deux points importants ont été rejetés par les Chambres lors des débats et supprimés du projet. D'une part, le Conseil fédéral voulait permettre le stationnement des motos sur les trottoirs, comme pour les vélos. D'autre part, le Conseil fédéral voulait rendre le casque obligatoire pour les cyclistes de moins de 16 ans. Cycla s'était prononcé contre la deuxième proposition.

- **Mobilité combinée**

Le Parlement a transmis au Conseil fédéral la motion "Plan d'action pour la promotion d'offres de mobilité innovantes et respectueuses du climat trale" de la conseillère nationale et membre du comité de Cycla Barbara Schaffner. Le plan d'action doit permettre de briser les obstacles administratifs et la répartition rigide des moyens de transport. Cycla s'était engagée pour l'adoption de la motion au Parlement.

### **Assemblée générale**

A l'occasion de l'assemblée générale de Cycla de cette année, qui s'est tenue le 19 septembre à l'hôtel Bern, le conseiller fédéral et ministre des transports Albert Rösti a transmis un message de bienvenue. Il s'est présenté comme un cycliste amateur actif. L'Office fédéral des routes prend également le vélo au sérieux. La sécurité est la priorité absolue, et c'est justement là qu'il faut agir au vu du nombre croissant d'accidents de vélos électriques.

Lors d'une table ronde, Christoph Niederberger, directeur de l'Association des communes suisses, et Fabian Schwab, membre du comité directeur de la Conférence Vélo Suisse, ont échangé leurs points de vue sur les défis à relever dans le cadre de la mise en œuvre de la loi sur les voies cyclables . Le manque de ressources financières et de personnel qualifié , mais aussi la longueur des processus de planification et de mise en œuvre des infrastructures cyclables ont donné lieu à des discussions.

### **Comité central et comité opérationnel**

Le comité s'est réuni le 5 avril au Stadtcasino de Berne. Deux représentants de l'Office fédéral des routes ont donné des informations sur la mise en œuvre de la loi sur les voies cyclables , le plan de route pour le vélo et le financement des infrastructures cyclables. Une autre réunion a eu lieu le 21 août par vidéoconférence.

Le comité opérationnel a également eu recours à la forme virtuelle pour ses réunions , à une exception près. Il s'est réuni six fois au total. En outre, il a rencontré en septembre deux représentants du bureau Infras pour un atelier consacré aux aspects économiques du trafic cycliste.

### **Communication**

En 2023, Cycla a envoyé quatre newsletters à son organisation membre et une à d'autres organisations intéressées. Des news sur les thèmes actuels ont été régulièrement mises en ligne sur le site web.

### **Comptes annuels 2023**

Les comptes annuels de Cycla ont été clôturés avec un excédent d'environ CHF 9'700.



Die Schweizer Velo-Allianz  
L'alliance suisse du vélo  
L'alleanza svizzera della bici

### **Remerciement**

La présidente et le secrétaire remercient toutes les organisations membres et les entreprises pour leur soutien et leur confiance, ainsi que les partenaires pour leur bonne collaboration

Berne, le 13 mars 2024

Marianne Maret  
Présidente

Christoph Merkli  
Secrétaire